



ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire du Conseil

Municipal de Chesterville

5 juin 2024, 19 heures

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Règlement numéro 256 N.S. décrétant des travaux de réfection de trois rangs (Boutin, Roberge et chemin Craig Sud) et l'affectation de la somme de 88 158 \$ des soldes disponibles des règlements 237 N.S. en vue de financer une portion d'une dépense
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée